



Ce bulletin est une synthèse des principales informations déjà diffusées sur les médias numériques (site internet, application mobile citoyenne, Facebook, Twitter, liste de distribution hebdomadaire par mail, panneaux lumineux).

Un Conseiller Numérique à votre service

Des difficultés dans l'usage du numérique ? Vous pouvez être aidé gratuitement !

Dans le cadre du plan France Relance et au travers d'un effort conjoint des villes de Pins-Justaret, Saubens et Roquettes, un nouveau service gratuit est à disposition des citoyens pour qui le numérique est une difficulté, alors qu'il est désormais indispensable dans le quotidien. Jennifer de Latour, conseillère numérique, accueille les Roquettois les lundis et mercredis. À vos côtés, le numérique n'aura bientôt plus de secret pour vous !

Le principal rôle d'un conseiller numérique est de réduire la fracture numérique à des actions d'accompagnement auprès de tous types de publics au travers d'ateliers de groupes, de présentations et de formations individuelles. L'enjeu est de faire en sorte que chacun en ait un usage conscient, maîtrisé, le moins incapacitant et créatif possible, les emmener vers un usage autonome en utilisant une pédagogie adaptée à chaque situation.

Pour bénéficier du service, merci de contacter l'accueil de la Mairie (sur place ou au 05.61.72.84.80).

Procurations : pensez-y !

En cette année d'élections, si vous ne pouvez être présent, pensez à donner procuration ! Il est désormais possible de donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune (il devra néanmoins voter dans votre bureau de vote le jour du scrutin). Trois possibilités pour établir une procuration pour les élections :

- le CERFA n°14952*03, accessible sur le site service-public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>.
- la télé-procédure, accessible aux électeurs inscrits sur liste électorale sur : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>.
- le CERFA n°12668*03, formulaire papier comportant 2 parties : le formulaire destiné au Maire et le récépissé à remettre au mandant par l'autorité habilitée (commissariat, gendarmerie, consulat de son choix).

Application mobile : mise à jour

Nous vous invitons à penser à mettre à jour sur votre téléphone/tablette... ou à l'installer si vous ne l'avez pas déjà fait (en cherchant « Roquettes » sur l'App Store ou le Google Store de votre mobile ou tablette) 😊 !

En complément de vous informer, d'embarquer des informations utiles au quotidien ainsi que l'indispensable agenda communal, son système de notifications s'est récemment révélé essentiel pour vous alerter lors de la crue de la Garonne début janvier!

Marche éco - le bilan

La Marche Éco, organisée par Benjamin Sauvage et les enfants du Centre d'Animation Jeunesse, assistés des Services Techniques municipaux, de l'ARCEP et avec le soutien du Muretain Agglo, s'est déroulée le samedi 12 février 2022, au départ du stade du Sarret (rugby). Une soixantaine de participants ont répondu présents, répartis en 5 groupes, réalisant chacun 5 circuits de "collecte" différents, au cours desquels un peu plus de 75 kg de déchets (en dehors d'encombrants constatés sur l'espace public...) ont été ramassés en un peu plus d'une heure. Merci à tous les Roquettois qui se sont présentés pour participer à cette action en faveur de notre environnement, notre cadre de vie, tout en se donnant l'occasion de se bouger dans une bonne ambiance 🙌🙌🙌.

Nous rappelons à tous l'importance de jeter TOUS vos déchets de manière appropriée : à la maison, pensez au tri, sur l'espace public, utilisez les poubelles ! De même, pour garder le réseau d'assainissement opérationnel, il vous est rappelé que les toilettes/évier/égouts ne sont pas des poubelles. Les impacts sont multiples : pollution, dysfonctionnements, risques sanitaires...

Permanences

Elu de permanence (pour les urgences en dehors des horaires d'ouverture de la mairie) : 06 37 99 75 58

Service urbanisme : en Mairie, lundis 14h-18h, jeudis 9h-12h et 14h-18h, vendredis de 9h-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.53.

CCAS : en Mairie, lundis 14h-18h, mercredis 9h-12h et 14h-18h, jeudis 9h-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.52 ou 05.61.72.84.80.

[Festiv'Roquettes] Résultats concours-expo photo peinture

Roquettes a entamé la 1^{ère} édition de Festiv'Roquettes par un concours-expo photo peinture sur le thème de l'Environnement. Dix-huit exposants amateurs ont pu présenter leurs œuvres pour le ravissement de tous. Le jury était composé de deux professionnels Roquettois : Emilie COLUSSO, photographe au centre commercial du Château et Jean-Michel CANAL, peintre. Les nombreux visiteurs ont aussi pu voter pour leur photo et peinture préférées. À la fin du week-end, le classement a été dévoilé et les gagnants se sont vus récompenser.

Classement photo : 1^{ère} place photo : Christophe MULLER, 2^{ème} place photo : Pierre MONIE, 3^{ème} place photo : Jean-Jacques BARREAULT, Prix du public photo : Jean-Louis RICROS.

Classement peinture : 1^{ère} place peinture : Elodie POIRIER, 2^{ème} place peinture : Périne ROQUES, 3^{ème} place peinture : Christine GOUEZ-MANHES, Prix du public peinture: Marc GILABERT.

Une mention spéciale a été accordée à Sara LIDAMI, 10 ans et déjà talentueuse, qui a exposé deux tableaux de sa création pour lesquels un coffret peinture lui a été offert. Bravo à tous !

[Festiv'Roquettes] Le programme à venir

11 et 12 mars, Week-end cinéma (au Château) - gratuit - programmation : cf site internet de la mairie.

- Vendredi 11 : 20h30, séance suivie d'un débat sur le thème de l'environnement.
- Samedi 12 : 14h00, séance ados / 16h45, séance enfants / 20h30, séance tout public.

Samedi 19 mars, carnaval du Comité des Fêtes

Venez défiler dans Roquettes ! Rendez-vous place Montségur à partir de 14h30. Le défilé sera suivi du procès de Mr Carnaval et si les conditions sanitaires le permettent, nous vous proposerons une boum et un goûter, comme au bon vieux temps.

Samedi 26 mars, Lire en Fête (école maternelle & médiathèque)

Le samedi 26 mars, à l'école maternelle, avec la présence de KSK (association portésienne) et Nature en jeux (association labarthaïse), qui viendront animer des ateliers se déroulera Lire en Fête. L'association Lire et faire lire sera présente pour des lectures pour les 2-6 ans, des ateliers seront proposés et le travail des enfants de l'école élémentaire sera exposé à la médiathèque.

Vendredi 1^{er} avril, concert (Espace Jean Ferrat)

Le 1^{er} avril, le Muret Big Band ravira vos oreilles – inscriptions: site internet et accueil mairie – 5€

Dimanche 3 avril, cérémonie de clôture (jardin partagés sur l'esplanade de verdure)

Clôture du festival & inauguration des jardins partagés avec plantation d'un arbre, suivi d'un apéritif offert par la municipalité.

Expo "Les secrets de la BD"

Du 02/03/2022 au 06/04/2022, venez découvrir à la médiathèque l'exposition "Les secrets de la BD" ainsi qu'une large sélection d'ouvrages sur ce thème. Cette exposition vous est proposée en partenariat avec la médiathèque départementale 31.

Agenda des évènements

Du 02/03 au 06/04 : Expo "Les secrets de la BD" - Médiathèque

Week-end du 05 et 06/03-9h-18h (17h dimanche) : Bourse vêtements & jouets de CADAR - Espace Jean Ferrat

Week-end du 11 et 12/03 : Festiv'Roquettes, Week-end Cinéma – Château

Vendredi 18/03, 20h : Ballet « Elles » - Espace Jean Ferrat

Samedi 19/03, 10h30-11h00 : Lectures avec Lire et faire lire – Médiathèque

Samedi 19/03, 14h30 : Festiv'Roquettes, Carnaval du Comité des Fêtes – Place Montségur

Vendredi 25/03, 20h30-22h00 : Café Littéraire – Médiathèque

Samedi 26/03, 14h00 - 18h00 : Festiv'Roquettes, Lire en Fête – Ecole maternelle

Vendredi 01/04, 20h30 : Festiv'Roquettes, concert du Muret Big Band – Espace Jean Ferrat.

Dimanche 03/04, 11h30 : Clôture de Festiv'Roquettes et inauguration des jardins partagés – esplanade de verdure.

Les mercredis, 16h00-19h00 : Marché du Mercredi - parking des écoles

Les conditions des évènements seront adaptées aux règles sanitaires applicables .

Collecte des déchets

Déchets verts : 16 mars et 6 avril.